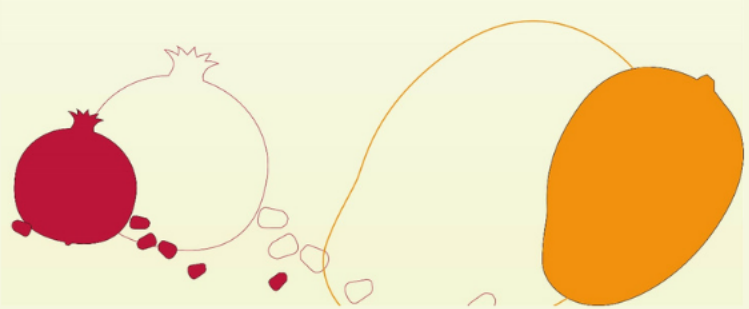
SERIE SUR LA FILIERE DES FRUITS ET LEGUMES

15 octobre 2026

Traçabilité numérique et transparence de la chaîne d'approvisionnement : politiques en matière de sécurité alimentaire et d'accès aux marchés



Global Gateway

Financé par l'Union européenne

SÉRIE OCDE–COLEAD SUR LA FILIÈRE DES FRUITS ET LÉGUMES · SESSION 14

La traçabilité commence au premier kilomètre

L'expérience d'un fournisseur de solutions numériques : ce qui fonctionne en pratique pour les chaînes d'approvisionnement des petits producteurs de fruits et légumes

Ganiu Ademola Okeowo

Fondateur et PDG, AgricTrail Trade Ltd · Lagos, Nigeria

Panel 2 · 15 octobre 2026

Ce que les outils numériques permettent en pratique

D'après notre travail chez AgricTrail : un seul enregistrement, créé à la ferme, remplit quatre fonctions.

ÉTAPE 1

Collecter

Qui l'a cultivé, sur quelle parcelle, ce qui a été appliqué, quand la récolte a eu lieu.

ÉTAPE 2

Gérer

Relier chaque enregistrement à un lot qui conserve son identité lorsque les produits sont regroupés et déplacés.

ÉTAPE 3

Échanger

Transmettre la fiche du lot à l'acheteur, à l'exportateur et à l'inspecteur dans un format qu'ils peuvent lire.

ÉTAPE 4

Utiliser

Prouver la conformité, retracer un problème en quelques minutes, et ouvrir la porte à de meilleurs acheteurs.

Enregistrer une seule fois à la ferme. Réutiliser pour l'acheteur, l'auditeur, la banque et le régulateur.

Les difficultés rencontrées sur le terrain

1 sur 4

personnes en Afrique subsaharienne utilisent l'internet mobile.

Les adultes ruraux ont 48 % moins de chances d'être en ligne que les adultes urbains.

DIFFICULTÉ	CE QUI NE VA PAS	CE QUI FONCTIONNE
Adoption	Les agriculteurs voient un travail supplémentaire sans bénéfice pour eux-mêmes	Lier l'enregistrement à la vente, au paiement et au crédit
Qualité des données	Notes papier saisies des jours plus tard ; les détails ne correspondent pas	Saisir au moment de la récolte, avec identifiants agriculteur et parcelle intégrés
Connectivité	Les applications nécessitant un signal en direct s'arrêtent à l'entrée de la ferme	Des outils « offline-first » qui se synchronisent dès le retour du signal
Interopérabilité	Chaque acheteur demande un formulaire et un portail différents	Des standards partagés, comme GS1, pour qu'un seul enregistrement serve à tous
Coûts	Téléphones, données et formation reposent sur ceux les moins capables de payer	Partager les appareils et les coûts via la coopérative

Source : GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2025

Ce que la construction d'AgricTrail nous a appris sur le passage à l'échelle

LEÇON 1

Ancrer les données dans la coopérative

Les agriculteurs lui font déjà confiance. Un seul agent de saisie formé peut tenir des données propres pour les membres qui n'ont pas de smartphone.

LEÇON 2

Faire de la traçabilité un sous-produit

Lorsque le produit est listé, vendu et payé, la fiche du lot est créée automatiquement. Aucun formulaire supplémentaire.

LEÇON 3

Montrer de vraies données, ou ne rien montrer

Un champ honnêtement vide vaut plus qu'une estimation. La confiance se perd dès qu'un enregistrement s'avère inventé.

L'agriculteur doit en bénéficier en premier. L'enregistrement qui satisfait un acheteur devrait aussi construire un historique pour de meilleurs prix et un accès au crédit.

Deux actions à engager dès aujourd'hui

ACTION 1 · RÉGULATEURS, ACHETEURS, FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

S'accorder sur un socle commun minimal de données

Une courte liste commune de champs de données, sur des standards ouverts, afin que l'enregistrement d'un agriculteur soit saisi une fois et accepté partout.

ACTION 2 · GOUVERNEMENTS, BAILLEURS, ACHETEURS

Investir dans le premier kilomètre

Équiper les coopératives comme hubs de données partagés : outils hors ligne, un agent de saisie formé, et un bénéfice clair pour l'agriculteur à chaque enregistrement.

Réussir le premier enregistrement, et le reste de la chaîne peut faire confiance à ce qu'il transporte.

Merci

Cet événement a été développée par le COLEAD dans le cadre du programme FFM Africa 2030 (« FFM Africa »), financé par l'Union européenne au titre de l'instrument NDICI–Global Europe. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.